

100% de réussite au concours i-Lab 2018 pour les start-up accompagnées et financées par la SATT Paris-Saclay

Orsay, le 10 juillet - Altaroad, Exotrail et Lumedix, trois start-up soutenues par la SATT Paris-Saclay faisaient partie ce jeudi 5 juillet des lauréats récompensés lors de la remise des prix de la 20^{ème} édition du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes (i-Lab) tenue à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

430 millions d'euros mobilisés, près de 2 000 entreprises créées, un taux de survie avoisinant les 70% : depuis sa création en 1999, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes (devenu i-Lab en 2014) contribue à valoriser les résultats de la recherche publique à travers la création sur le territoire de sociétés technologiques innovantes. « *Plus que jamais au cœur de l'actuelle politique gouvernementale autour de la start-up nation, le concours i-Lab constitue pour nous l'un des maillons forts de la chaîne d'innovation en train de se mettre en place grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème issus des mondes de la recherche, de l'industrie et du financement* », explique Pierre-Louis **Autin**, chef du service Innovation, Transfert de technologies et Action régionale du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

A l'occasion de cette 20^{ème} édition, ce sont ainsi 383 dossiers qui ont été soumis au jury dont 64 ont été désignés lauréats. Parmi les heureux élus : **Altaroad (Grand prix), Exotrail (Grand prix) et Lumedix (Label), les trois start-up issues des projets de maturation de la SATT Paris-Saclay** ayant candidaté en 2018. Un nouveau record pour la SATT Paris-Saclay qui avec 100% de lauréats cette année fait encore mieux qu'en 2017 où elle affichait pourtant déjà un taux de succès de 80%. « *Le concours i-Lab est pour nous un formidable tremplin pour soutenir nos projets. Il offre non seulement un relai de développement d'un point de vue financier en sortie de maturation, mais il constitue en plus un label de qualité contribuant à la crédibilité et à la mise en lumière des lauréats. Nous nous réjouissons donc des résultats de cette année qui augurent un bel avenir pour les trois start-up concernées* », témoigne Mikael **Contrastin**, responsable du Pôle Maturation, SATT Paris-Saclay.

Des start-up qui pourront à n'en pas douter continuer de compter sur le soutien de Bpifrance, partenaire du concours i-Lab. « *Nous avons en effet à cœur d'accompagner dans leur développement ces start-up deep tech porteuses d'avenir et d'emplois pour nos territoires, non seulement dans le cadre de ce concours, mais également en amont et en aval en garantissant des prêts d'honneur ou en intervenant dans leur financement* », indique Eric **Zglinicki**, coordonnateur du réseau Ile-de-France pour Bpifrance. A ce jour, toutes les start-up issues de la SATT Paris-Saclay ont ainsi été clientes de Bpifrance. « *Une collaboration étroite avec la SATT Paris-Saclay que nous entendons continuer de consolider* », conclut Eric **Zglinicki**.

Berceaux de ces projets technologiques, les établissements (CNRS, Ecole polytechnique, IFSTTAR, Synchrotron Soleil, UVSQ, CNES) ayant sollicité l'appui de la SATT Paris-Saclay continuent eux aussi à fortement contribuer à la réussite de ces entreprises par un accompagnement scientifique et technique, un hébergement et un support actif réalisé par leur structure de valorisation.

A PROPOS DE LA SATT PARIS-SACLAY

La SATT Paris-Saclay, filiale de la Fondation de Coopération Scientifique Campus Paris-Saclay, développe la compétitivité des entreprises par l'innovation en exploitant des technologies ou des compétences provenant des laboratoires du cluster Paris-Saclay. Son cœur de métier est la maturation d'innovation sur les plans technologique, juridique et économique. La SATT Paris-Saclay travaille en étroite collaboration avec les entreprises qu'elle peut associer dans l'élaboration et/ou la réalisation de projets de co-maturation. Elle propose à l'industrie des licences d'exploitation sur les technologies maturées.

Pour en savoir plus sur la SATT Paris-Saclay : www.satt-paris-saclay.fr

A PROPOS DE BPIFRANCE

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Pour en savoir plus sur Bpifrance : www.bpifrance.fr

A PROPOS DU CONCOURS I-LAB

Le concours i-Lab - concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes – a été créé en 1999 par le ministère en charge de la Recherche. Son objectif : détecter les projets de création d'entreprises et favoriser le transfert des résultats de la recherche vers le monde socio-économique. Depuis 20 ans, le concours i-Lab assure son rôle de soutien à la création d'entreprises de technologies innovantes avec 22 116 candidatures, 3 412 lauréats et 1 914 entreprises créées dont 70% toujours en activité.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES TROIS PROJETS LAUREATS

Altaroad : www.altaroad.com

Exotrail : exotrail.com

Lumedix : lumedix.com